

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2026-2027-2028

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour les années 2026, 2027 et 2028, est déposé au bureau de la greffière, sis au 150, rue du Moulin, en date du 29 octobre 2025;
- **Que** ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;
- **Qu'une** demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* doit être déposée avant le 1^{er} mai 2026;
- **Que** cette demande de révision doit, sous peine de rejet :
 - a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la *Loi sur la fiscalité municipale* et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de la Côte-de-Beaupré;
 - b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de la Côte-de-Beaupré, et ce, conformément à l'article 263.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
 - c) Être déposée à la MRC de la Côte-de-Beaupré, sise au 3, rue de la Seigneurie, Château-Richer (Québec) G0A 1N0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.
- **Que** dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 29 octobre 2025.

Avis numéro : 2025-88



Marie-Noël Duclos
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 29 octobre 2025.

Marie-Noël Duclos

Marie-Noël Duclos
Greffière